

## **Education prioritaire**

### **Renforcement de l'action pédagogique et éducative**

#### **1. Scolarisation des enfants de moins de 3 ans**

L'accueil des enfants de moins de 3 ans est assuré dans les dispositifs spécifiques.

- Reconductions :
  - Pantin : école maternelle La Marine (à titre provisoire)
  - Villetaneuse : école maternelle Quatremaire implanté à l'école maternelle Henri Wallon (à titre provisoire RS19)
  
- Transferts
  - Le Blanc Mesnil : de l'école primaire Rose Blanc vers l'école maternelle Jules Guesde
  - Sevrans : de l'école maternelle François Villon vers l'école maternelle Primevères